



HAL
open science

L'intégration du genre dans l'espace public : le cas de la place des Terreaux

Clémentine Terrier

► **To cite this version:**

Clémentine Terrier. L'intégration du genre dans l'espace public : le cas de la place des Terreaux. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01389412


HAL Id: dumas-01389412

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01389412>

Submitted on 28 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'INTÉGRATION du GENRE dans L'ESPACE PUBLIC

Le cas de la place des Terreaux

Clémentine TERRIER - Mémoire de projet de fin d'étude
Université Grenoble Alpes - Institut d'Urbanisme de Grenoble
Master science du territoire, spécialité Urbanisme et Projet Urbain, parcours Design Urbain

NOM ET PRÉNOM DE L'AUTEUR

Clémentine Terrier

TITRE DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES

L'intégration du genre dans l'espace public

DATE DE SOUTENANCE

Juillet 2016

ORGANISME D'AFFILIATION

Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Grenoble Alpes

ORGANISME DANS LEQUEL LE STAGE A ÉTÉ EFFECTUÉ

Agence Paysages

DIRECTRICE DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Adriana Diaconu

COLLATION

- nombre de pages : 65

- nombre d'annexes : 0

- nombre de références bibliographiques : 17

MOTS-CLÉS ANALYTIQUES

genre, espace public, justice sociale, inégalité sociale, sécurité, appropriation, usages

MOTS-CLÉS GÉOGRAPHIQUES

Place des Terreaux, 1^{er} arrondissement de Lyon, Lyon

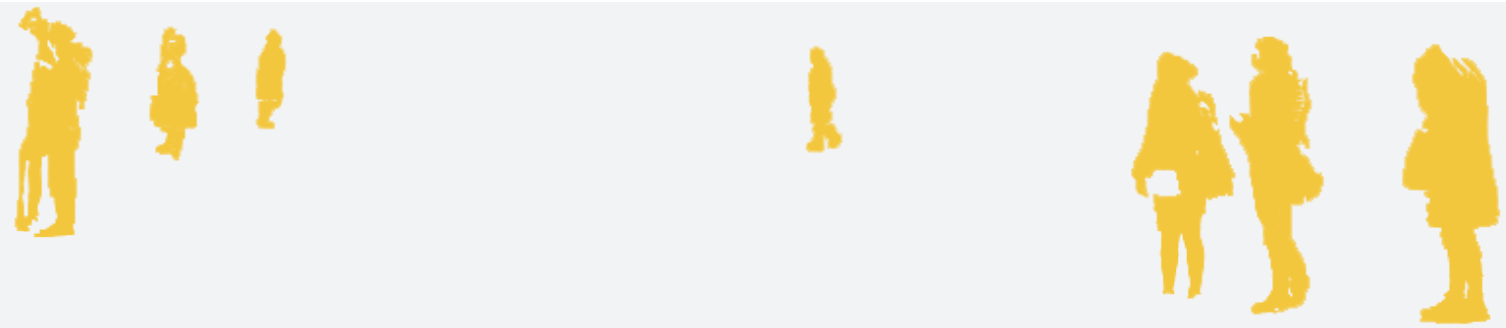
RÉSUMÉ - FRANÇAIS ET ANGLAIS

L'espace public, lieu pour tous mais n'appartenant à personne, est aussi le reflet de notre société. C'est un espace où les inégalités s'expriment et notamment celles du genre. Ce mémoire questionne l'intégration du genre dans l'espace public. Le 1^{er} arrondissement de la ville de Lyon, et plus particulièrement la place des Terreaux, devient support de cette réflexion. Place emblématique, elle est inscrite dans un territoire de transition sociale.

The public space, a place for all but belonging to no one, is also the reflection of our society. There is many expressions of inequalities in it and most of all gender inequalities. This text is about the relation between the gender and public space. « La place des Terreaux », figurehead of the first Lyon's district, is the departure point of this reflexion. Worldwilde known place, it's taking an important place in the social transition of the dominion.



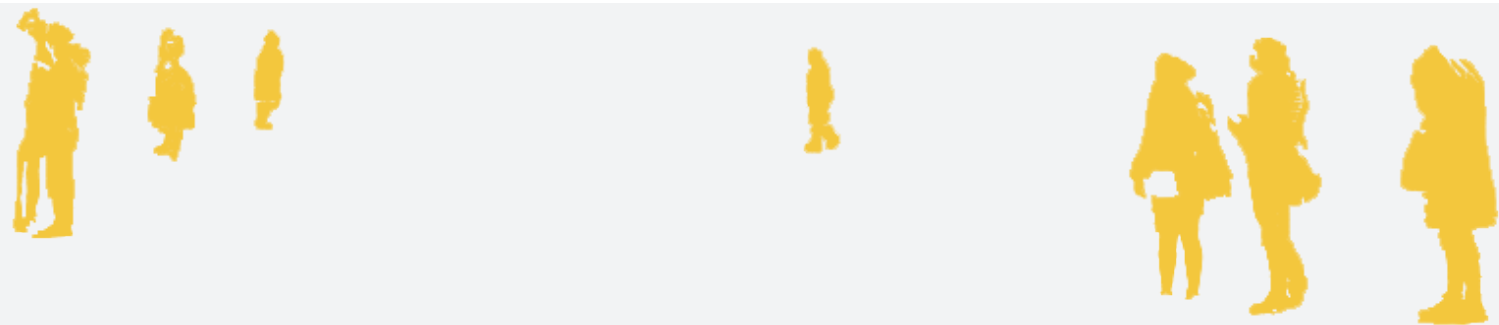
SOMMAIRE



PRÉAMBULE	9
LE QUARTIER DES TERREAUX	15
LE 1 ^{ER} ARRONDISSEMENT	17
UNE PLACE CENTRALE	17
MARQUÉE PAR L'HISTOIRE	18
LE PROJET DREVET-BUREN	20
LE CONTEXTE SOCIAL DU QUARTIER	23
STATISTIQUE GÉNÉRÉE	24
UNE ZONE SENSIBLE OÙ L'INSÉCURITÉ EXISTE	25
PROBLÉMATIQUE(S)	27
MÉTHODE	31
LE GENDER MAINSTREAMING	33
L'EXPÉRIENCE SENSIBLE	36
CONCLUSION	43
PROJET	47
AGIR SUR LES USAGES	49
PISTE 1: UNE JUSTICE SPATIALE À TRAVERS UN TEMPS FORT	52
PISTE 2: UN ESPACE SCÉNIQUE POUR DE NOUVEAUX USAGES	54
PISTE 3: INVESTIR LA PLACE PAR SES USAGES	56
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	61



PRÉAMBULE



La notion d'espace public est un thème vaste à traiter, où de nombreuses définitions lui ont été et lui sont encore attribuées. Utilisée pour la première fois par le philosophe Allemand Jürgen Habermas, il la conçoit telle que :

// Un ensemble de « personne privée » rassemblée pour débattre de sujet « d'intérêt public » ou « d'intérêt commun » //

Dans cette interprétation, le débat semble ouvert et accessible à tous constituant ainsi l'opinion publique. L'espace public bourgeois, comme il le nomme, est plutôt idéaliste par rapport à ce qu'est réellement l'espace public. De nombreux historiens, dont Joan Landes, critiquent cette vision plutôt idéaliste et affirment que malgré ce discours basé sur la publicité et le libre accès, l'espace public repose sur des exclusions manifestes et notamment celle du genre.

En effet, l'espace public s'est construit intentionnellement en opposition aux espaces intérieurs à tendance féminine, d'une manière donc plus rationnelle, virile, jusqu'à même parfois exclure la femme.

// L'espace public est l'espace où chacun se manifeste par la parole et par l'action //

Hannah Arendt

Son accès a été et reste un des grands enjeux du mouvement féministe de la fin du XX^e siècle. Le mouvement pour l'émancipation des femmes acquiert une nouvelle place dans la société face au déclin de l'influence de l'Église, mais aussi avec l'accès au travail des femmes et à l'évolution des mœurs. L'émancipation des femmes passe d'abord par la conquête des moyens d'une vie autonome et notamment la place de la femme dans la littérature et l'accès à l'enseignement supérieur.

// Il est indispensable qu'une femme possède quelque argent et une chambre à soi si elle veut écrire une oeuvre de fiction //

Virginia Woolf

Dans les années 60, Simone de Beauvoir veut faire valoir les droits des femmes : dans le monde du travail, au sein de la famille, des loisirs, des arts ou encore en politique.

Ce mouvement agit pour une justice sociale où l'égalité des droits se retrouve au coeur du débat. La notion de justice sociale dans l'espace public, se base sur un espace consacré à l'individu, ce qu'il est, ce qu'il fait, ce qu'il veut, sur la représentation et l'interprétation des besoins.

// Un espace basé sur le droit des individus et des groupes, un espace de représentation //

Don Mitchell

Mais c'est aussi un espace d'action, et plus particulièrement « de publicité » où l'individu peut contester, revendiquer, protester.

// Des espaces pour l'interprétation des besoins où s'expriment des identités sociales //

Nancy Fraser

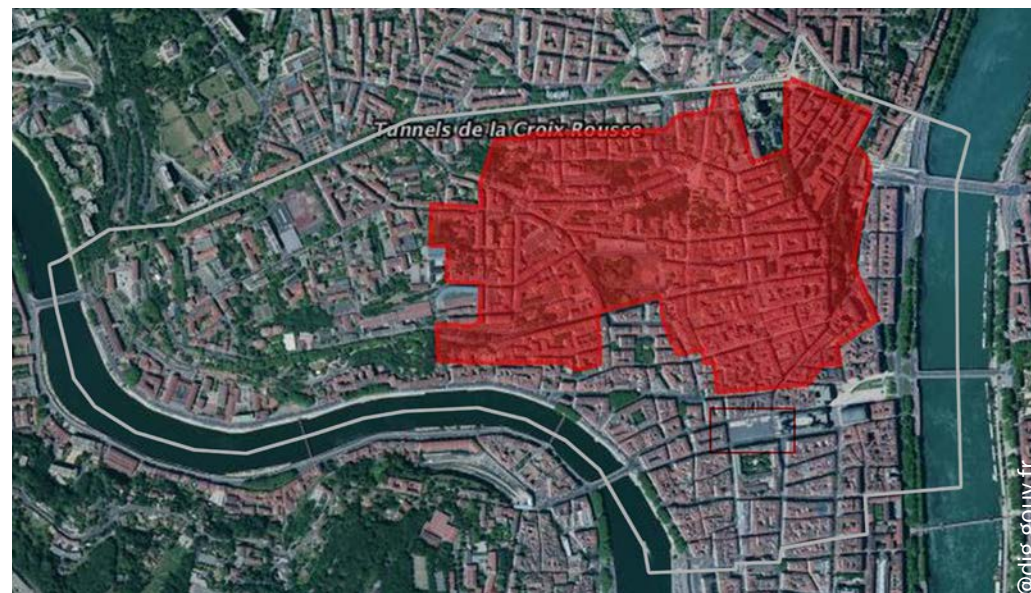
A partir de ces constats, l'introduction de la question de l'espace public permet de mettre en avant l'exclusion sociale existante et persistante dans notre société. Le mouvement féministe présent depuis les années 60, se voit rejoindre par d'autres mouvements revendiquant aussi leur droit.

Comment repenser l'espace public à travers une justice sociale ?

L'espace public, reflet de la société, peut être conçu, adapté, modelé afin de réduire voire supprimer ces inégalités. Le questionnement et la conception d'un espace public inclusif fait donc peut être référence, non pas à un projet public mais à une somme de projets privés. La ville de Lyon, comme toute grande ville, concentre de nombreuses problématiques face aux rapports sociaux/spatiaux. Dans le cadre de la problématique du genre dans la ville, de nombreux collectifs et associations sont apparues et informent, traitent, agissent sur la question de la place des femmes dans la ville.

Dans le contexte que fait apparaître la notion de genre. Le choix d'étude s'est porté sur le 1^{er} arrondissement de Lyon qui fait part de nombreuses inégalités sociales. Quartier classé en zone urbaine sensible (ZUS), périmètre situé notamment sur les pentes de la Croix-Rousse, elle est en phase de gentrification, excluant au fil des années cette première couche sociale du quartier. L'ambiance autour de cet espace est alors assez ambivalente, et où les personnes considérées comme plus « faibles », telle que les femmes, se sentent peu en confiance. La place des Terreaux, place emblématique de ce quartier mais aussi de la ville, jouxte ce périmètre et devient frontière entre partie Nord et partie Sud du 1^{er} arrondissement. Inscrit dans un espace où il existe de fortes inégalités sociales, elle est très fréquentée par les lyonnais et traversée par les touristes, ce qui lui confèrent une variété de public.

Ainsi, réfléchir l'espace public à travers ces usages, et notamment ceux du genre permet une entrée sur les problématiques liées aux inégalités sociales, où son implication est généralement accepté comme bénéfique pour tous. Les inégalités ne peuvent pas seulement s'effacer à travers un aménagement spatial. Le lien social, la cohésion doit intervenir dans l'amélioration de cet espace vécu, peut être à partir d'évènements ponctuels, d'activités, d'une image souhaitée ou encore à partir d'investissements, d'actions personnelles.



Périmètre de la ZUS du 1^{ER} arrondissement de Lyon



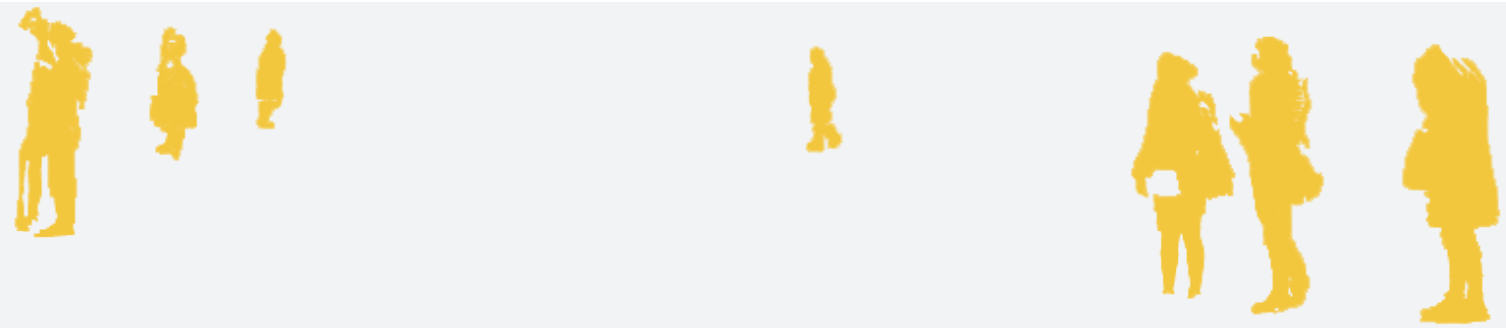
Stop Harcèlement de rue est une association luttant contre le harcèlement dans l'espace public. A travers différentes actions: lutte, mobilisation, information... l'association vise à sensibiliser le public aux problèmes d'inégalités et souhaite un espace public ouvert à tou/te/s.

Genre et Ville est une plateforme de recherche et d'actions, qui s'interroge sur différentes actions à développer ainsi qu'un travail de réflexion et de débat, sur les rapports de genre dans le territoire. Elle a pour objectif de démontrer la réalité des territoires et de ce qu'ils induisent en termes d'inégalités.

Sur Lyon, elle intervient dans de nombreux séminaires.



LE QUARTIER DES TERREAUX



LE 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Situé sur les pentes de la Croix-Rousse et sur la partie Nord de la Presqu'île formée par la Saône et le Rhône, le 1^{er} arrondissement est l'un des plus petits arrondissements de la ville (151Ha). Il fait partie intégrante du site classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1998.

Au cœur de Lyon, cet arrondissement regroupe de nombreux monuments (l'Hôtel de Ville, l'Opéra de Lyon...), des équipements et services (Lycée la Martinière...), de lignes de transports structurantes de la ville (lignes A et C), des activités culturelles (Musée des Beaux-Arts) et de nombreux commerces. Composé d'une population à forte mixité sociale, en partie classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS), le quartier est de plus en plus considéré comme un quartier « bobo », où de nombreuses galeries d'art se développent.



Le 1^{er} arrondissement, cœur de Lyon

UNE PLACE CENTRALE

La place des Terreaux est bordée à l'Est par l'Hôtel de Ville, au Sud par le Musée des Beaux-Arts, à l'Ouest par un édifice traversé par une galerie et au Nord par des bâtiments marquant le début des pentes de la Croix-Rousse.



Situation de la place des Terreaux sur la Presqu'île



Une des places emblématiques de la ville

MARQUÉE PAR L'HISTOIRE

À l'époque romaine, un terrain boueux coupé de grands fossés occupait la place actuelle des Terreaux, d'où l'origine de son nom : terreaux signifiant *boue*, terre de remblai.

Lieu des anciennes murailles, en 1578 les terrains de l'actuelle place des Terreaux sont remblayés et au cours du XVIII^e siècle, le terrain est pavé et constitue une réelle place publique, où ont notamment lieu les peines capitales. Le quartier devient le pôle administratif de la ville, en concentrant l'Hôtel de Ville avec ses jardins sur lesquels s'élèvent aujourd'hui l'Opéra, l'abbaye Saint-Pierre alors rénovée en Palais Saint-Pierre.

Le siècle suivant, le quartier devient florissant, où bourgeois et homme d'affaires se logent et se montrent.

Dans la deuxième partie du XIX^e siècle, le préfet de Vaisse élargit les accès à la place. Prônant l'hygiénisme et l'assainissement, ces travaux sont intégrés au plan de restructuration de la Presqu'île, qui a notamment induit le percement de la rue impériale devenant par la suite la rue de la République. Durant cette période, le Palais Saint-Pierre devient musée des Beaux-Arts.

En 1889, la ville de Lyon décide de se doter d'une nouvelle fontaine. Élément central de la place, la fontaine de Bartholdi représente le char triomphal de la Garonne et ses 4 affluents se jetant dans l'océan. Le « Char de la liberté » est au départ commandé par la ville de Bordeaux, mais trop coûteux pour elle. La ville de Lyon l'achète et l'installe au centre Ouest de la place. Décalée en 1992 plus au Nord, elle est classée Monument Historique depuis 1995.

En 1994, la place fût réaménagée, comme elle est actuellement, par l'architecte Christian Drevet et l'artiste Daniel Buren.



Grands travaux d'urbanisme du Second Empire, 1856.



1900, peu de temps après l'installation de la fontaine de Bartholdi



Vue d'ensemble de la place, avril 1999

LE PROJET DREVET-BUREN

La place actuelle est issue du projet Drevet-Buren de 1994. Le concept du projet se base sur les édifices patrimoniaux les concepteurs veulent **révéler sans rien toucher**. Il existe une influence des places italiennes, où la place du minéral est dominante voire omniprésente. Pour pallier à cette conception, ils renforcent la présence de l'eau en intégrant un réseau de plusieurs fontaines complété par la fontaine de Bartholdi, déplacée au Nord de la place.

De plus, en opposition à l'espace existant, les concepteurs réservent la place uniquement aux piétons.

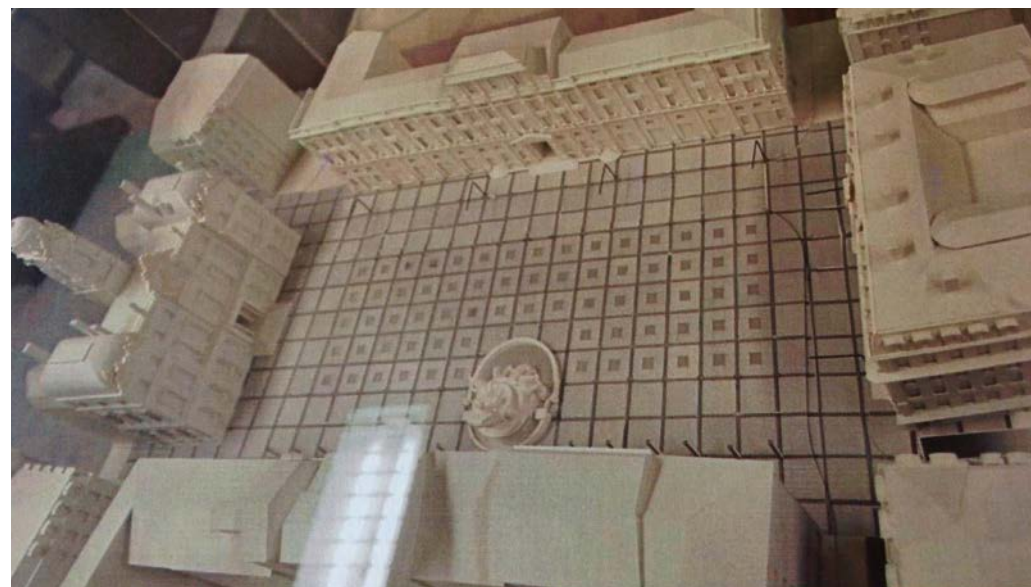
> Une intention artistique

Daniel Buren, est **un artiste**, qui travaille in situ :

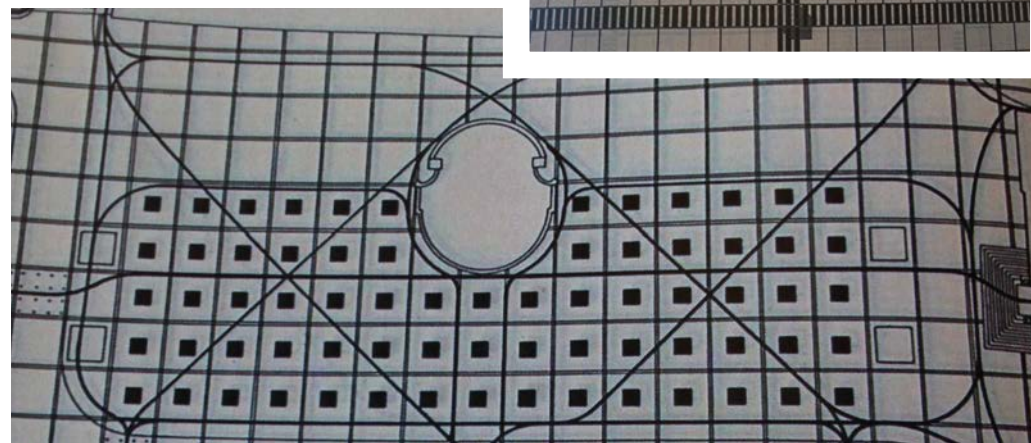
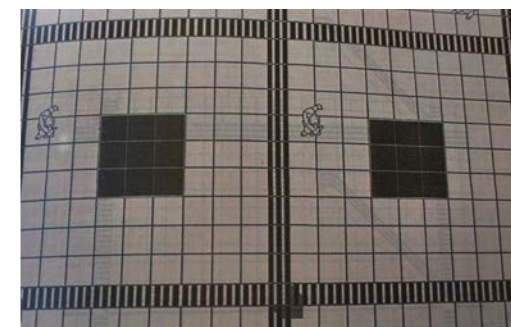
- sa trame se base sur la façade du Palais Saint-Pierre
- un quadrillage au sol par des bandes alternées de 8,7cm
- une place dans la place qui balise la trame et le cheminement
- en façade Nord, 14 piliers prolongent la trame dans l'espace



Plaquettes de présentation au concours



2nd maquette du projet Drevet-Buren



Plaquettes de présentation de la trame au sol

Laurent Fachard, est un **ingénieur éclairagiste** qui travaille pendant quelques années directeur artistique des Fêtes des Lumières :

- une lumière signalétique au sol avec l'utilisation de graphismes lumineux à base de points et de lignes
- une mise en scène de la Fontaine
- un éclairage des façades qui a fonction d'éclairage général

L'éclairage est inscrit dans le plan lumière de la ville qui « participe à la stratégie générale de valorisation de l'espace urbain et d'amélioration de la vie de la cité ».



Mise en lumière de la façade de l'Hôtel de Ville



Plaquettes de présentation au concours



> Une place à l'abandon

Depuis le projet de 1994, quelques petites opérations ont été mises en place, notamment des interventions sur les réseaux d'eau ainsi que des travaux de réfection de la chaussée.

Cependant, depuis quelques années, la place subit une détérioration due à l'usure du temps, mais aussi à certains usages non prévus à l'origine :

- plus aucune fontaine ni leur éclairage au sol ne fonctionnent depuis 12 ans
- les carrés de granit sont en mauvais état et dangereux
- l'alternance des bandes blanches et noires est de moins en moins visible

La place fait l'objet d'une **requalification**, d'ici 2020, visant à :

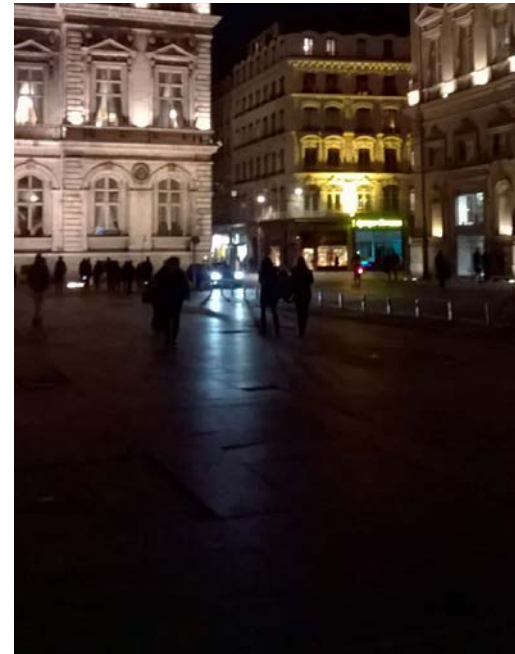
//redonner à la place des Terreaux la dimension métropolitaine qu'elle mérite (...) qui puisse accueillir des événements festifs et commémoratifs, des rassemblements populaires à l'image de la Fête des Lumières //

Communiqué de presse du Grand Lyon , le 09 février 2016

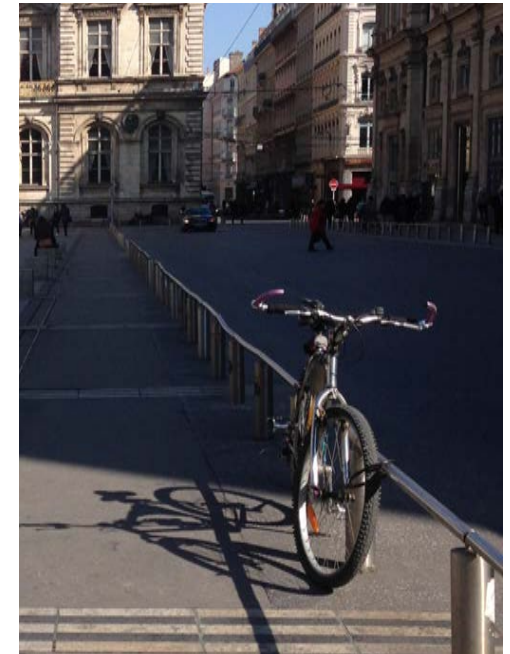
Intégrée dans ce projet de requalification, la fontaine de Bartholdi est en cours de rénovation, depuis mars 2016.



Mauvais état des carrés de granit



Aucun éclairage au sol



Usage informel du mobilier



L'emprise des travaux de rénovation de la fontaine

LE CONTEXTE SOCIAL DU QUARTIER

L'ancienneté du quartier n'ayant pas fait l'objet de rénovation implique la situation sociale actuelle.

En terme de population, le 1^{er} arrondissement représente 4,6% des habitants de Lyon, il est caractérisé par une forte densité, à raison de 178 habitants/Ha.

La part des ménages et le revenu moyen se retrouve inférieur à la moyenne de l'agglomération. De plus, la présence des ménages de moins de 25 ans est importante. Forte présence d'étudiants, peu de retraités.

Le parc de logement du 1^{er} arrondissement a mis en place un protocole d'Eradication de l'Habitat Indigne en 2002 engagé par la Communauté Urbaine de Lyon et l'Etat. Le programme d'actions vise à requalifier les logements indignes, représentant une part supérieure à celle du secteur Centre et de l'agglomération lyonnaise. Débutée en 2009, le PIG « Habitat Indigne » concerne les habitats dégradés et permet de maintenir la vocation sociale de ces logements. Le nombre d'habitat indigne, dans le 1^{er} arrondissement s'expliquent principalement par un bâti datant d'avant 1948.

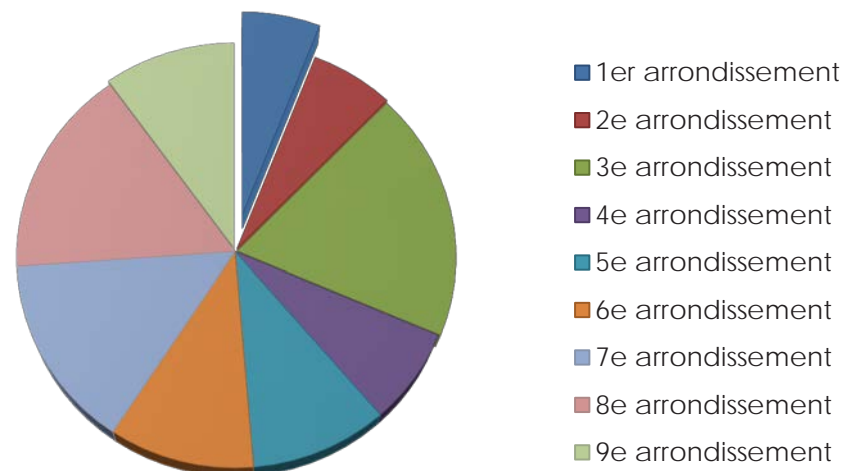
La part de logement sociaux ne cesse d'évolué (1,55% depuis 2001) représentant un des plus important taux de la ville de Lyon, essentiellement à travers la restauration de logements existants.

Caractérisé comme un parc de logement de transition, le parc locatif reste dominant représentant 55,5 % des résidences principales dans ce secteur.

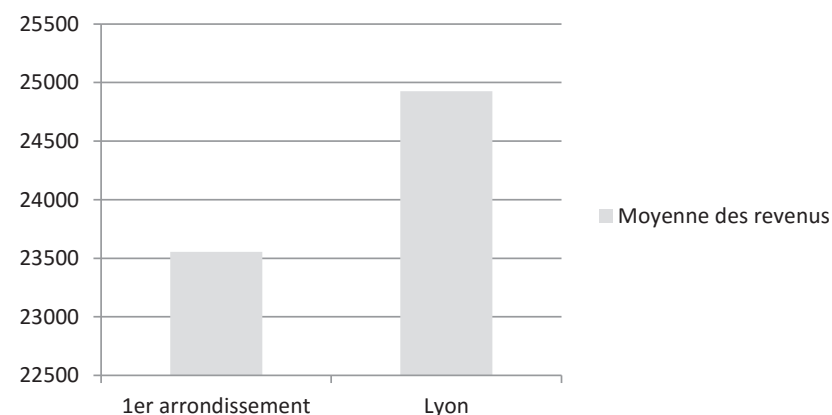
Source : PLH, 2007

Dû à son environnement, le quartier des Terreaux est inscrit au sein d'une situation de transition entre les quartiers Sud du 2^e arrondissement et les pentes de la Croix-Rousse du 1^{er}.

Part de la population de Lyon 1^{er} dans la commune de Lyon



Moyenne des revenus du 1^{er} arrondissement et de Lyon



STATISTIQUE GENRÉE

Traiter de la question du genre est tout d'abord, observer la réalité du statut des femmes au sein de la population du 1^{er} arrondissement, comme l'a pratiqué l'A'urba dans son étude « L'usage de la ville par le genre ».

Globalement le statut des femmes et des hommes diffère, que ce soit en terme de longévité, statut social, emplois... où l'égalité homme/femme reste d'actualité.

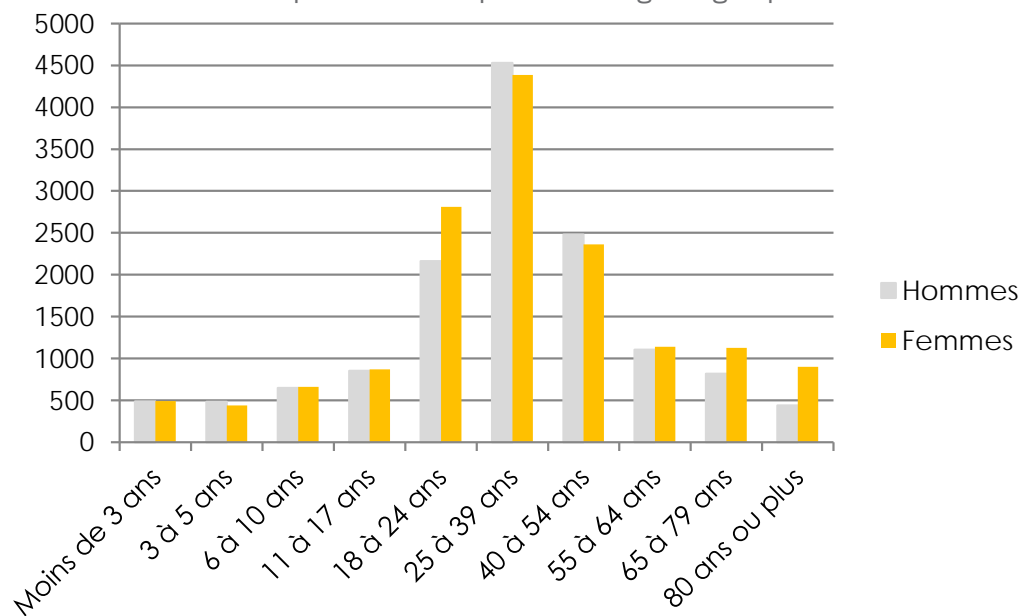
En effet, mise à part la longévité qui s'est avérée plus élevée chez les femmes que chez les hommes, on peut constater qu'une nette différenciation persiste.

Le type d'activité est source d'hétérogénéité entre les sexes: pour les retraités/préretraités, étudiants et personnes au foyer la présence des femmes est plus élevée que celle des hommes et notamment pour les femmes au foyer représentant 97%.

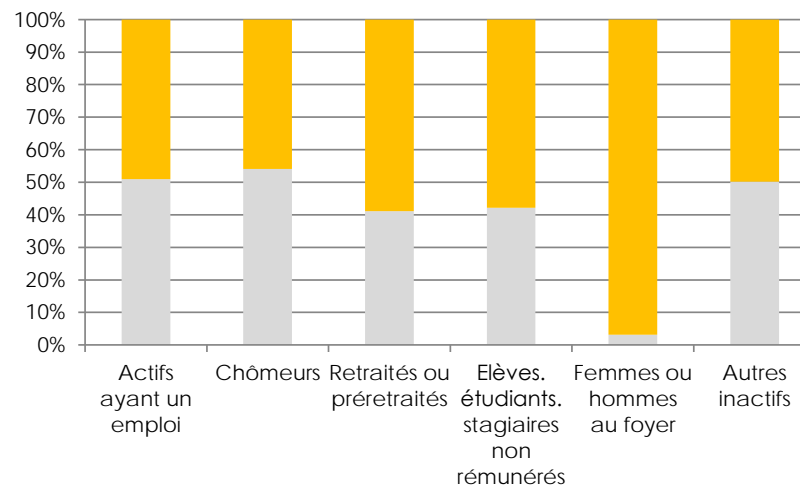
Les CSP sont aussi sources de différence où les femmes sont sur représentées dans les professions intermédiaires et employées et sous représentées notamment chez les ouvriers.

Source : INSEE, 2012 - Commune de Lyon 1^{ER}

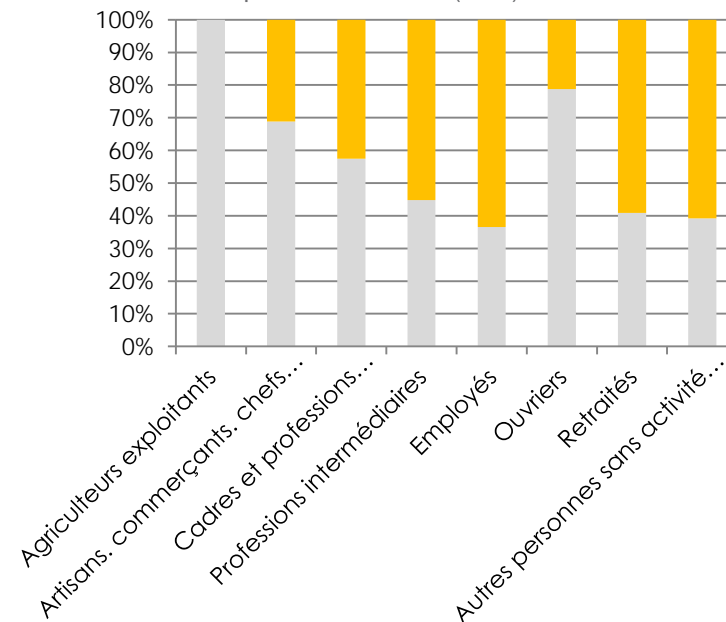
Population totale par sexe et âges regroupés



Population totale par sexe et type d'activité



Population totale par sexe et catégories socio-professionnelles (CSP)



UNE ZONE SENSIBLE OÙ L'INSÉCURITÉ EXISTE

A l'issue d'un contexte social complexe, la place des Terreaux et plus largement le 1^{er} arrondissement de Lyon, apparaît comme un quartier des plus dangereux en terme de violence gratuite.

Le CICA du 1^{er} (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) parle de combat invisible où dégradations, violences et délinquances sont présentes. Malgré une politique sécuritaire basée sur la défense (des patrouilles fréquentes, une vidéosurveillance, sanctions ...), le problème réel d'insécurité n'est pas vraiment traité.

Dans l'article « Sécurité, vidéosurveillance et construction de la déviance : l'exemple du centre-ville de Lyon. » les acteurs locaux évoque l'insécurité présente:

// L'insécurité, ça préoccupe tout le monde (...) ça régente votre vie plus que vous n'en avez envie : vous ne sortez plus le soir, vous ne mettez plus les vêtements que vous avez envie de mettre, etc. Vous n'allez plus dans certains quartiers, vous n'allez plus dans certaines rues, et ainsi de suite //

un représentant de l'association Lyon Terreaux

// L'insécurité, ça se ressent au niveau de la clientèle. (...) Moi, j'ai plein de clientes qui ne passent plus place des Terreaux. Même dans la journée. Quand vous vous êtes fait agresser trois fois, verbalement, qu'on vous demande des cigarettes ou n'importe quoi et que vous vous faites traiter de tous les noms suivant l'humeur, et bien vous ne passez plus par là. Nous on a perdu un gros chiffre d'affaires là-dessus //

un commerçant du quartier des Terreaux



La problématique de l'insécurité peut faire l'objet d'un axe d'orientation pour la requalification de la place et permet de réinterroger les usages et la mixité de cet espace public.

Comment intervenir sur la sécurité pour une justice sociale/spatiale ?

Des différences en matière d'insécurité persistent, notamment selon le genre, le manque de sécurité est d'autant plus justifié compte tenu des enjeux qui en découlent qui sont différents pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, les conséquences se ressentent dans la manière dont une femme utilise l'espace et influence son mode de vie dans ses usages, ses déplacements, sa temporalité.

Ce manque de sécurité par les femmes est induit en partie par une expérience vécue, issue de « faits réels » ou par « conditionnement » de l'éducation où instinctivement les femmes se méfient. Elles se sentent moins en confiance et visualisent des « murs invisibles », tel que le géographe Guy Di Méo nous le rapporte dans son ouvrage *Les Murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, sorte de frontières par lesquelles elles ne passeront jamais.

L'insécurité se mesure alors entre victimation et sentiment d'insécurité.

A côté de cette problématique sécuritaire, l'espace public, est un lieu où des comportements sont considérés comme appropriés et d'autres non. Suivant les heures, les lieux, les vêtements portés, la présence féminine n'est pas acceptable, contrairement à la présence masculine, qui est plus libre. L'espace public est alors codifié, il peut être ressenti comme un espace agréable, serein ou en opposition un espace de mal-être, anxiogène.

Penser un l'aménagement d'un espace public durable doit donc prendre en considération la dimension du genre.





PROBLÉMATIQUE(S)



L'espace public

Emancipation des femmes

Inégalité sociale

> Repenser l'espace public à travers une **justice sociale**

Inégalité sociale

Insécurité

> Intervenir sur la sécurité dans un espace public

vulnérabilité des femmes

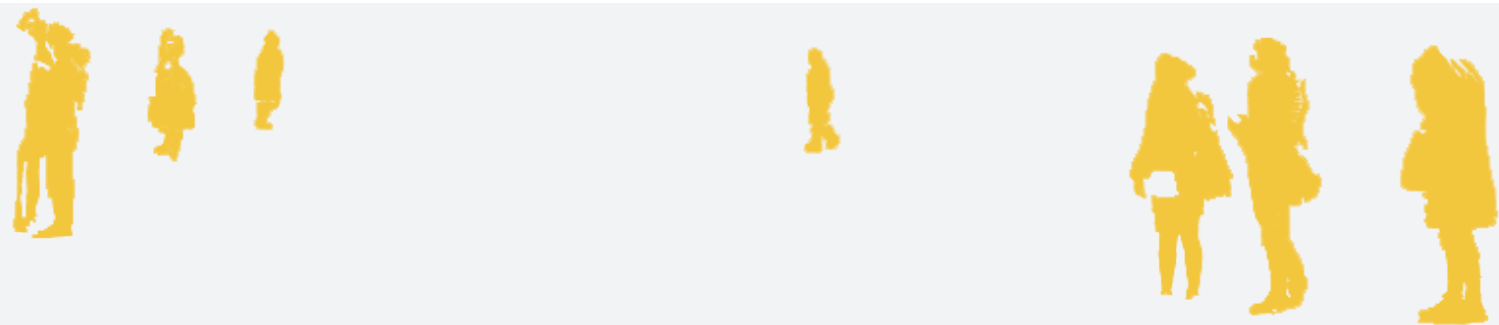
Genre

Comment questionner l'espace public à travers une
approche genrée ?





MÉTHODE



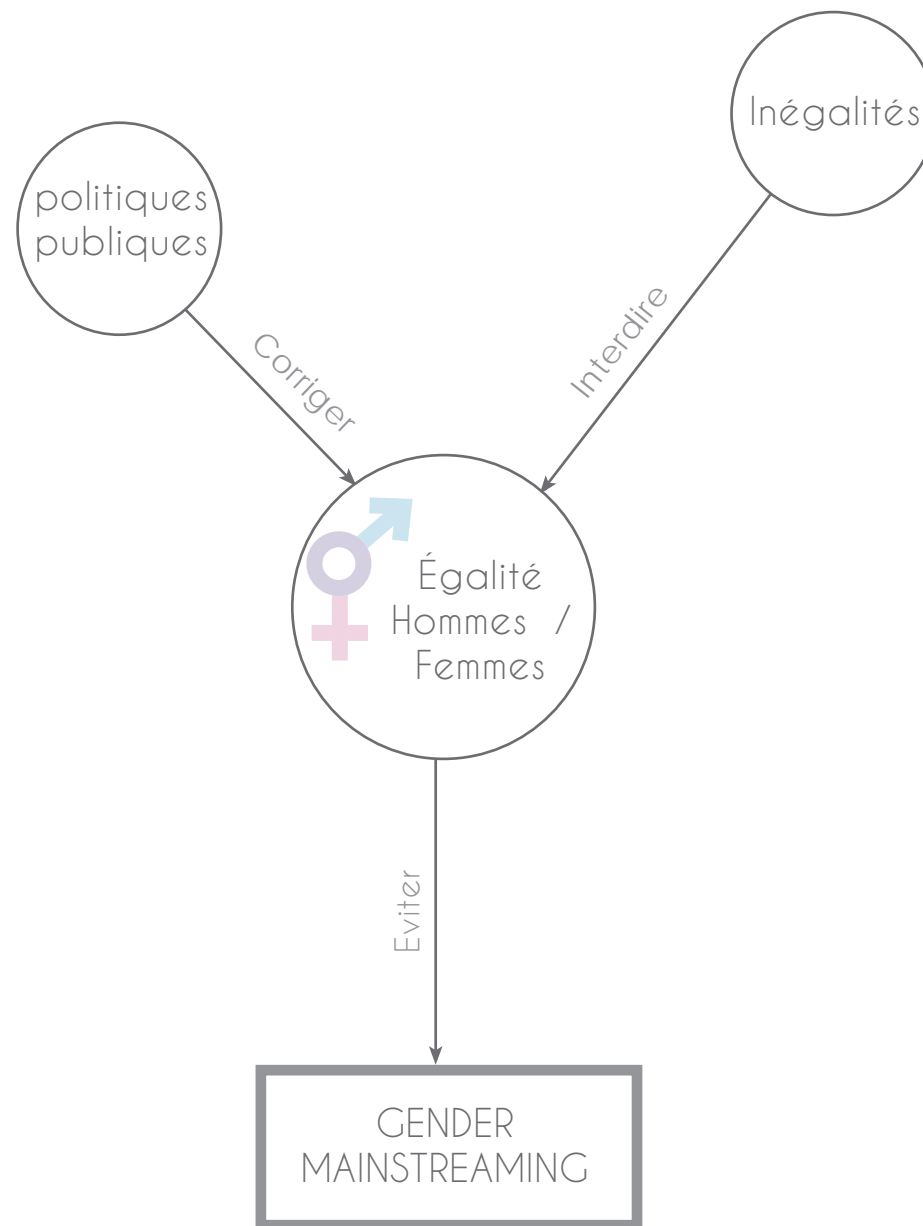
LE GENDER MAINSTREAMING

La finalité est de rendre compte de la notion de genre dans l'espace public et plus largement dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Le terme de genre permet de distinguer le masculin du féminin où l'homme et la femme ont une histoire différente, et un rôle différent. Les études de genre s'attachent aux relations entre les genres en termes d'inégalités économiques, de pouvoir et du citoyen. Dans notre cas, le *gender mainstreaming* permet de rendre compte des normes de genre sur les pratiques urbaines.

C'est en 1985 que The Third World Conference on Women à Nairobi propose le *gender mainstreaming* comme stratégie. Une stratégie voulant intégrer la notion de genre dans toutes les dimensions et les étapes des politiques, le *gender mainstreaming* cherche à rééquilibrer la balance face à la dynamique des inégalités et rendre l'accès plus facile et plus équitable pour toutes les personnes que ce soit leur genre, tranches d'âges, ou catégorie sociale.

Depuis le traité d'Amsterdam en 1991, tous les Etats de l'Union européenne se sont engagés à mettre en oeuvre une politique active de promotion de l'égalité. Dans le domaine de l'aménagement on parle d'*equity planning* ; émancipation des politiques urbaines, d'*urbanisme inclusif* ; comprend tous les groupes d'usagers, d'*urbanisation sensible au genre* ; inégalité des rôles, les théories *genre et ville* ; recherche le rapport entre les villes et les femmes.

Dans cette perspective, plusieurs villes ont travaillé et travaillent encore sur des études, des guides, des actions qui permettent de considérer la question du genre dans les politiques urbaines et les projets urbains. Les villes de Vienne, Berlin entre autres et plus localement l'A'urba d'Aquitaine ont mené une réflexion sur la dimension du genre à travers un projet de ville, un guide des espaces publics ou d'un diagnostic axé sur les femmes.



La Ville de Vienne, Autriche, a mis en place un groupe de travail afin d'identifier des quartiers pilotes pour mener les politiques urbaines de genre.

Dans chacun de ces quartiers, une étude a été conduite et a débouché sur la mise en place d'un programme de réalisation « Fair share city ».

Mariahilf est un des quartiers, où l'espace public a été adapté en faveur des piétons.

La ville de Berlin a réalisé un guide qui met en évidence les enjeux pratiques de la diversification croissante des habitants du point de vue du développement urbain.

À partir de l'identification des besoins différenciés des usagers, des directives sont proposées en matière de rénovation urbaine, lieux de loisirs, sites industriels, services urbains et mobilité. L'objectif étant que les nouvelles décisions contribuent à l'émancipation des citoyens.



Projet sur Marienhilferstrasse



Guide de Berlin

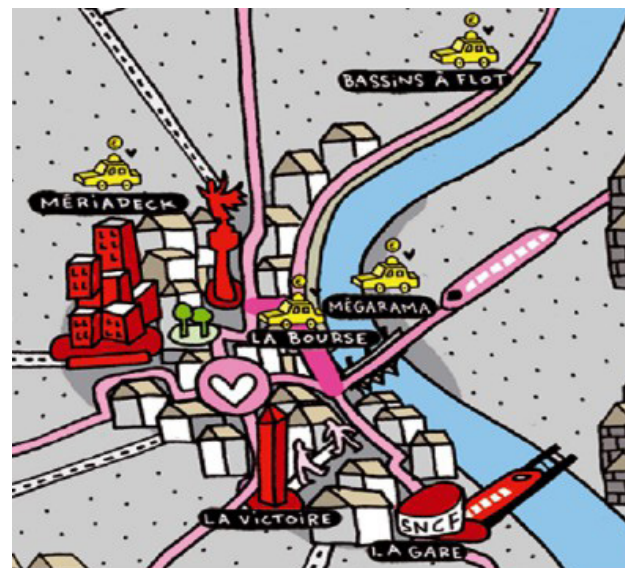


Zone piétonne et espaces partagés Marienhilfer

L'A'urba (Agence d'urbanisme d'Aquitaine) et le laboratoire ADES (Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés - CNRS) ont créés une équipe d'étude proposant un projet « Usage de la ville par le genre ». La recherche sur le terrain, en 2010, tente de mesurer le poids des normes de genre sur les pratiques urbaines au quotidien, l'objectif étant d'abord de les rendre visibles, pour ensuite en corriger les effets négatifs. Pour mesurer l'impact des usages des femmes dans la ville de Bordeaux, 3 méthodes ont été développées :

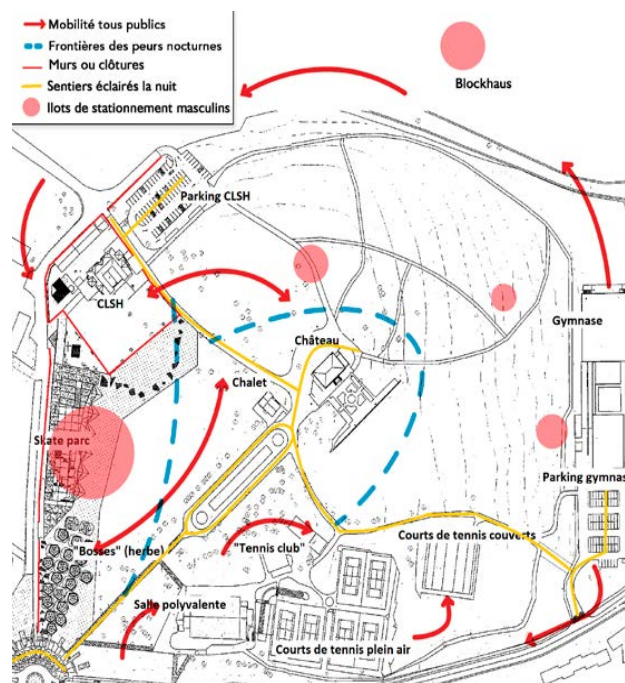
- Une approche statistique différenciée selon le genre à travers un recensement de la population, des déclarations annuelles des données sociales de l'entreprise et une enquête des déplacements des ménages
- Une approche compréhensive basée sur 17 groupes de discussion de femmes
- Une approche de micro-géographie, conçue par des étudiants de Bordeaux, qui consiste à une observation des différents usages à partir de 3 lieux bordelais.

Ces divers diagnostics ont permis de mettre en avant la vulnérabilité des femmes dans l'espace public et réinterrogent la question de l'égalité des droits en tant que citoyen/ne. A partir de ces constats, l'Aurba et le laboratoire ADES, associés, poursuivent ces travaux.



Cartographie compréhensive du centre-ville à partir des discussions des groupes focus

en rouge, les zones redoutées
en rose, les parcours préférés en tramway
en jaune, les parkings les plus fréquentés par les femmes



Observation, par les étudiants, des usages et des circulations nocturnes dans le parc de Fongravey

L'observation a mis en avant que l'usage du parc était différencié selon les hommes et les femmes

L'EXPÉRIENCE SENSIBLE

Une observation statistique a déjà permis de mettre en avant une différenciation genrée dans le quartier du 1^{er}. Dans un deuxième temps, une observation de terrain est nécessaire pour une approche de la réalité dans l'espace.

Capter les ambiances en déambulant dans l'espace, peut permettre de questionner les processus de spatialisation des femmes dans l'expérience commune - à partir d'expériences exclusivement féminines : Comment se déplacent-elle ? Pourquoi utilisent-t-elle ce chemin ? Quelles sont ses ressentis ?

La méthode du parcours commenté, une technique d'enquête *in situ*, développé par Jean-Paul THIBAUD, chercheur au laboratoire du CRESSON, permet une analyse par la perception de l'environnement urbain à travers les commentaires, liés au ressenti, aux souvenirs, aux réflexions personnelles de l'individu suivi.

C'est une description de son expérience sensible et permettant une réflexion de la façon dont cet espace est vécu.

Dans le cadre de cette étude, un protocole particulier est mis en place :

- les personnes interrogées seront exclusivement féminines, et devront être différentes les unes des autres
- le parcours est défini par l'enquêtée basé sur un trajet habituel occasionnel ou régulier, personnel ou professionnel
- lors de la réalisation du parcours, de simples consignes sont données à l'enquêtée : décrire ce qu'elle voit, ce qu'elle ressent, ses souvenirs.
- tout au long de l'itinéraire la personne sera enregistrée vocalement et des photographies sur l'ambiance, des lieux particuliers, du mobiliers... accompagneront les commentaires.

Suite à ce protocole, une cartographie présente le parcours.



> Parcours commenté # 1
Femme, 26 ans.
Trajet personnel, occasionnel

«Par contre, pour le retour, quand je rentre-rais, je passerais par la rue du Plâtre, pour éviter la place de Terreaux qui est moins éclairée la nuit.»



«J'évite de passer par la petite place, parce qu'il y a souvent du squat et des SDF.»

«Cette rue est plus calme, mais je continue à marcher vite, même s'il y a moins de monde»

«Je vais plutôt vite, même si c'est vrai, les bâtiments sont beaux, j'essaie de ne pas trop m'attarder. Suivant les heures c'est plus ou moins bien fréquenté.»

«En général, c'est un peu n'importe quoi, on ne sait jamais qui est prioritaire et puis il n'y a pas de passage piéton.»



«Le trottoir est petit et il y a toujours des vélos qui montent dessus. Donc je préfère traverser, car le trottoir d'en face est plus grand.»



«Là, il y a plein de monde, beaucoup qui s'attendent. Il y a de l'agitation et des voitures, donc je ne traîne pas.»



> Parcours commenté # 2

Femme, 50 ans.

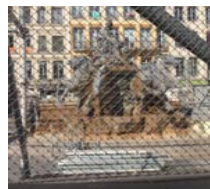
Trajet professionnel, quotidien

«C'est un quartier cosmopolite, où il y a beaucoup de personne arabe. Mais depuis peu d'années, il y a de plus en plus de 'bobos' qui viennent s'installer, il y a une gentrification.»

«Voilà, donc j'habite rue de la Bouteille, vous voyez, ça porte bien son nom!»

«La rue Sainte Catherine est la rue qui craint, surtout le soir. Il y a plein de bars, de boîtes avec des gens saouls, du coup c'est assez bruyant, j'évite d'y passer. [...] En faite, la rue Ste Catherine crée une frontière sociale entre la place des Terreaux et le début des pentes.»

«La fontaine est en rénovation, apparemment elle était en très mauvais état!»



«Il faut faire attention où l'on marche, quand même. Les fontaines cassées sont dangereuses. [...] Il y a beaucoup de vélos qui traversent la place. Quand je passe en vélo, je passe aussi au milieu parce qu'il n'y a pas de place sur la voie pour les vélos.»



«Je ne sais pas ce qu'il y a là. [...] Sur la place il a beaucoup de manifestations. J'ai l'impression que c'est plus des manifestations à tendance politique.»



«Il y avait par exemple la commémoration du 13 novembre, avec plein de bougies. Il y a aussi souvent 'Les Femmes en Noir', sur les marches de l'Hôtel de Ville.»



> Parcours commenté # 3
 Femme, 25 ans.
 Trajet personnel, occasionnel

«La Galerie je ne la vois même plus. Elle est toujours fermée. Le trottoir est souvent pas très propre [...] il y a souvent du squat, sur-

tout devant le PMU. Je ne passe pas trop par là, en plus il y a de plus en plus de motos garées et moins de place pour passer.»



«Ici l'été ici ça cogne.» «Quand on sort du jardin du Musée des Beaux-Arts et qu'on arrive sur la place, il n'y a plus d'arbres et de végétation. C'est ce qui manque peut-être sur la place!»

«Il y a beaucoup de bars dans cette rue. C'est bien animé le soir, mais toute seule ça n'inspire pas non plus la confiance.»



« Là on change tout de suite d'ambiance.»



«J'aime bien passer par cette place, c'est quand même une place emblématique, il y a l'Hôte de Ville et des beaux bâtiments, c'est très agréable. Quand j'ai le temps, je me pose sur les marches»



> Analyse cartographique De jour

Présence de magasins, rue dynamique

Devant les arcades, un espace non entretenu avec la présence de sdf.

Présence de cafés, restaurants, qui occupent une partie de la place et concentrent beaucoup de monde.

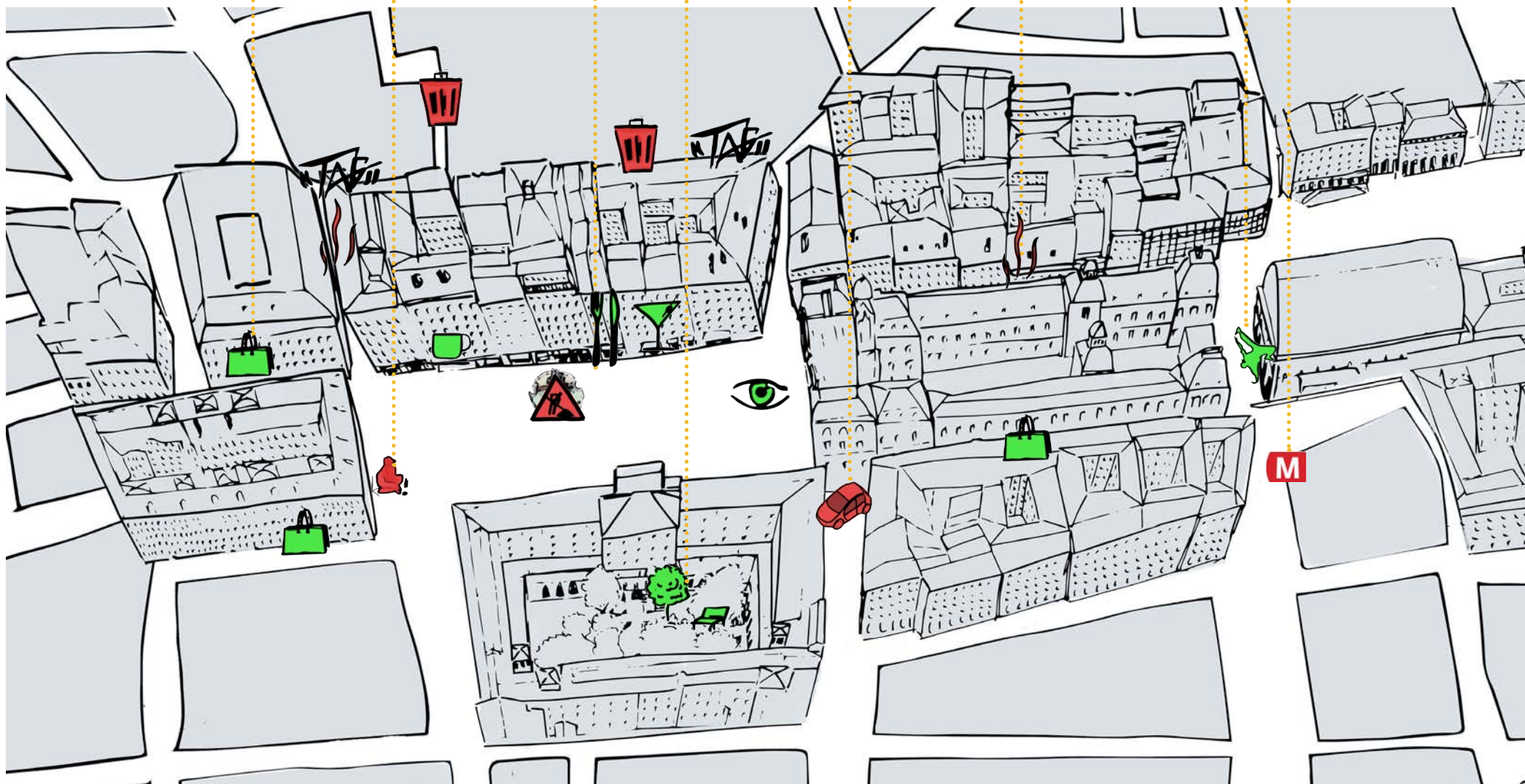
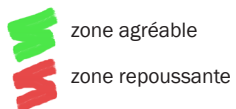
Le jardin du musée des beaux-arts, un lieu agréable

Passage des voitures et des bus, où le piéton doit faire attention.

Rue avec snack, kebab, animée, relant d'odeur.

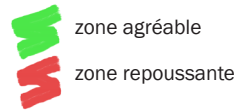
Sous les arcades de l'Opéra, installation de jeunes qui dansent.

accès au métro



> Analyse cartographique

De nuit



zone agréable

zone repoussante

Place et abords de la place non éclairés

Devant les arcades, un espace non entretenu avec la présence de sdfs.

Altercations

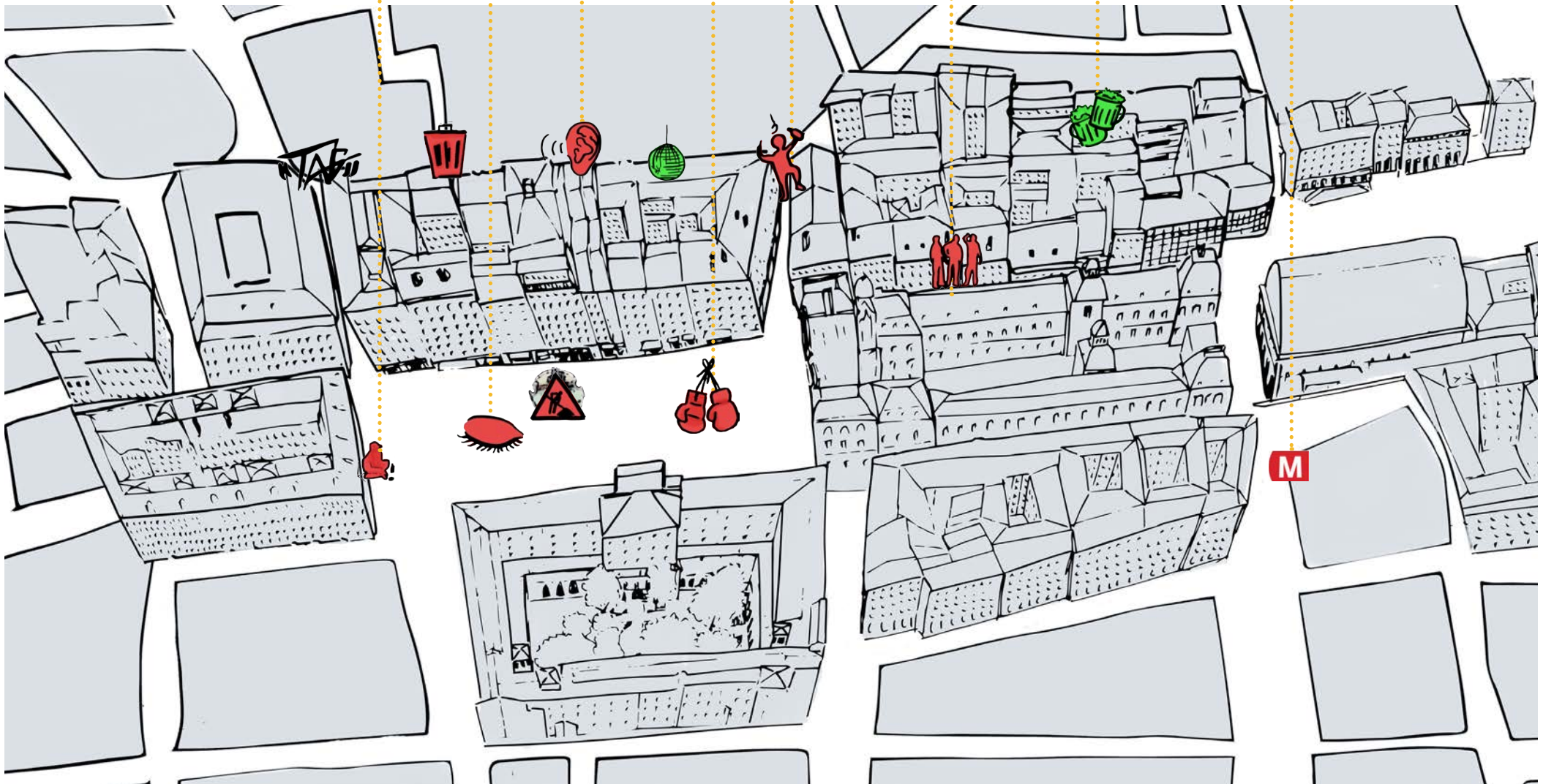
rue bruyante, par les bars, pubs et par les personnes

Groupement d'hommes

personnes alcoolisées qui font du bruit

Boites et bars qui animent la rue de nuit

accès au métro



CONCLUSION

À partir d'un diagnostic genré, basé sur des parcours commentés et des entretiens, on peut s'apercevoir qu'il existe une réelle différence d'appropriation de la place entre les hommes et les femmes, allant même jusqu'à un conflit d'usages.

Souvent, inconsciemment la rue crée des lois d'appropriation et ainsi pour ceux qui ne conviennent pas à cette loi, adoptent des stratégies d'évitements :

// La rue Sainte Catherine est la rue qui craint, surtout le soir. Il y a plein de bars, de boîtes avec des gens saouls, du coup c'est assez bruyant, j'évite d'y passer //

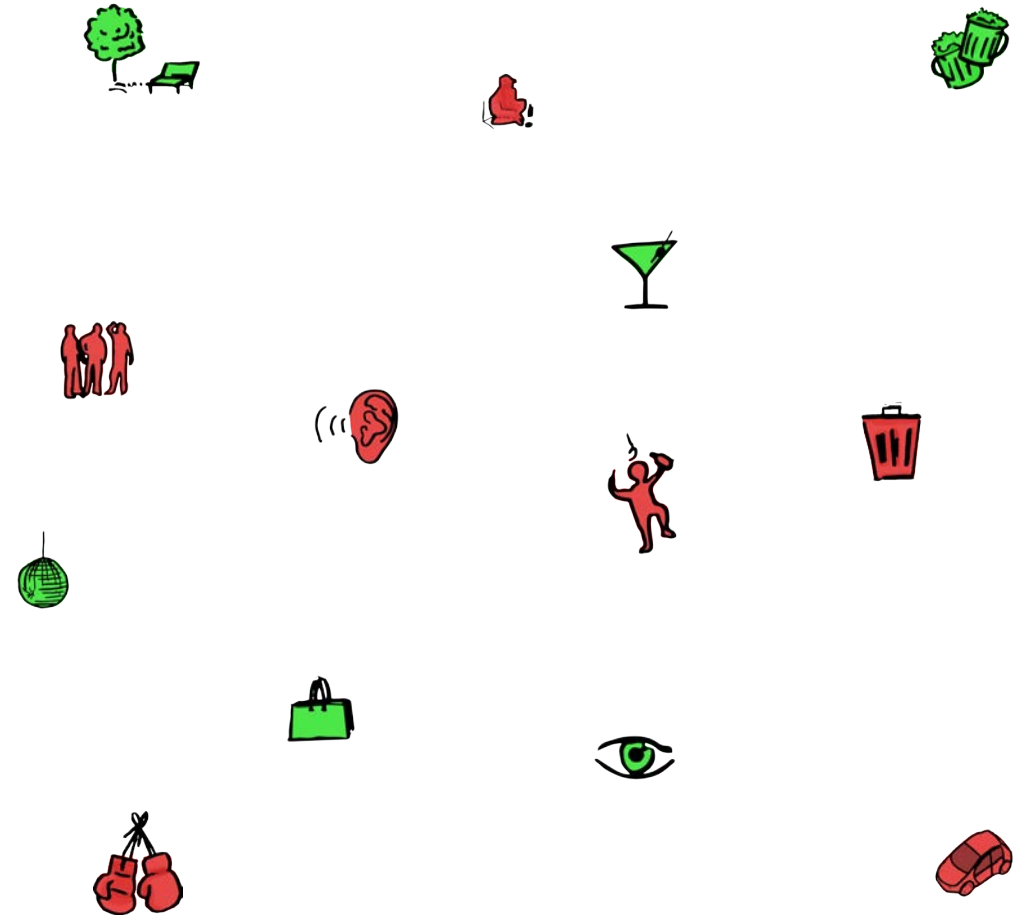
ou d'adaptation selon les obstacles rencontrés:

// Par contre, pour le retour, quand je rentrerais, je passerais par la rue du Plâtre, pour éviter la place de Terreaux qui est moins éclairée la nuit //

Sur la place des Terreaux, des problématiques se posent:

Comment générer une justice entre les hommes et les femmes sur la place des Terreaux ?

Plus, généralement comment privilégier une justice sociale ?



Pour répondre à cette problématique d'inégalité sociale-spatiale, la géographie sociale critique invoque la notion d'appropriation.

L'appropriation de l'espace public est une entrée intégrant principalement la problématique de justice sociale en privilégiant des concepts qui renvoient à des rapports sociaux plutôt qu'à des objets, à des dynamiques plutôt qu'à des états. Une liberté d'appropriation de l'espace passe par de nouveaux usages qualitatifs adaptés à son environnement et aux différentes période (jour/nuit, semaine/week-end et saisons).

Comment questionner l'espace public à travers une approche genrée ?

Générer une justice entre les hommes et les femmes dans l'espace public

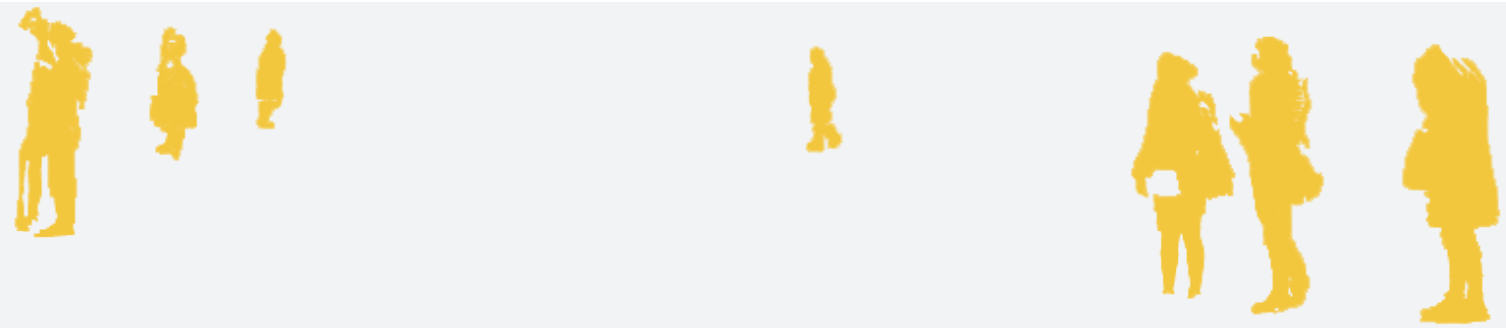
Plus, généralement privilégier une justice sociale

> une liberté d'appropriation à travers de nouveaux usages





PROJET



AGIR SUR LES USAGES

Comme on la vu précédemment, pour arriver à une justice sociale, une entrée de projet peut se baser sur l'appropriation de nouveaux usages et sur les rapports sociaux dans l'espace public.

Tout d'abord, agir pour une justice sociale dans l'espace public signifie de prendre en considération l'existant. L'existant basé sur un modèle hiérarchisé et divisé :

Rompre avec les codes de la ville

- > créer un espace qui ne correspond pas au code haussmannien de la ville

Agir sur la temporalité

- > repenser les codes sur un temps court

Avoir une thématique forte :

- > sous forme d'autorisation de s'approprier l'espace

Répondre à la diversité des usages et usagers:

- > inciter un espace avec des fonctions variables

L'aménagement la place des Terreaux doit se concevoir comme un espace qui puisse s'adapter aux changements d'usages, pour favoriser leur appropriation changeante.



Interface entre public/privé, les façades haussmanniennes représentent une hiérarchie dans notre société



La coupe représente l'emprise des usages sur la place en grande partie pour le piéton. Mise à part les terrasses des bars et restaurants, la place sert de passage.

3 pistes pour de nouveaux usages de l'espace public :

- > la festivalisation
- > la scénographie
- > la modularité

Sur quels espaces ?



Pour quel public ?



NOUVEAUX USAGES SUR LA PLACE DES TERREAUX

FESTIVALISATION

SCÉNOGRAPHIE

MODULARITÉ

Par quelles manières ?



Quelles temporalités ?



PISTE 1: UNE JUSTICE SPATIALE À TRAVERS UN TEMPS FORT

> Référence : Paris Plages

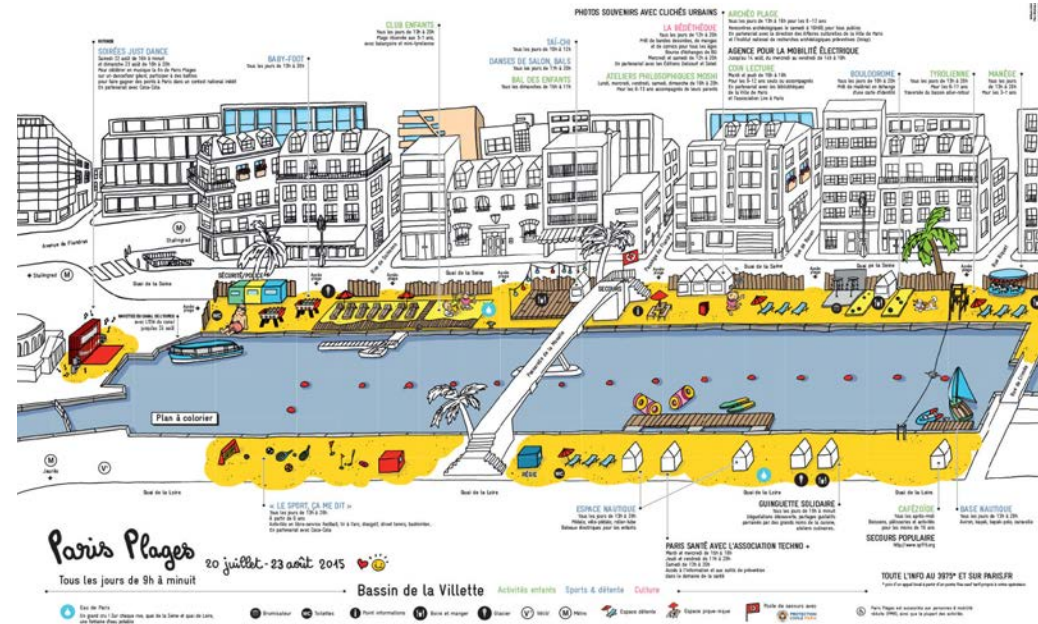
Le projet Paris Plages avait pour initiative de travailler sur une **équité sociale**, notamment pour permettre à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances de disposer d'un espace de loisir. C'est un projet réalisé à partir d'aménagements et d'animations éphémères qui durent 1 mois pendant l'été, mis en place depuis 2002.

Les quais de Seine, occupé habituellement par la circulation routière, devient l'été un lieu de loisirs, de détente, accessible par tous avec pour utopie : **se retrouver à la plage**. Le public n'est plus simple spectateur de l'espace, mais à travers les différentes installations devient **acteur et s'approprie le lieu**.

Jean-Christophe Choblet et l'agence Nez Haut
Paris-Plage, 2002



Temporalité des quais de Seine



Plan de Paris Plages au Bassin de La Villette, Plantu, 2015



Installation éphémère de brumisateur

> Une justice spatiale à travers un temps fort sur les terreaux

Ce premier principe se base sur l'**éphémérité** du projet. Sur un temps donné, la place des Terreaux se voit investie par des installations liées à l'**agriculture**. Cette thématique intègre de nouveaux usages dans la ville où le public peut planter, entretenir, cueillir, manger les productions réalisées sur place. A l'échelle de la ville, ce concept festif met en avant l'éducation, l'information, la réalisation, le loisir... où se greffe des installations temporaires et peu coûteuses à vocabulaire agricole: jardinière, palette, serre...



Conçu pour tous, mais plus particulièrement aux lyonnais, ce concept s'adresse aux plus jeunes, comme aux plus âgés, individuellement ou en groupe.



La thématique de l'agriculture permet d'informer sur les savoirs de l'agriculture urbaine, à travers des activités, des installations libres et des animations.

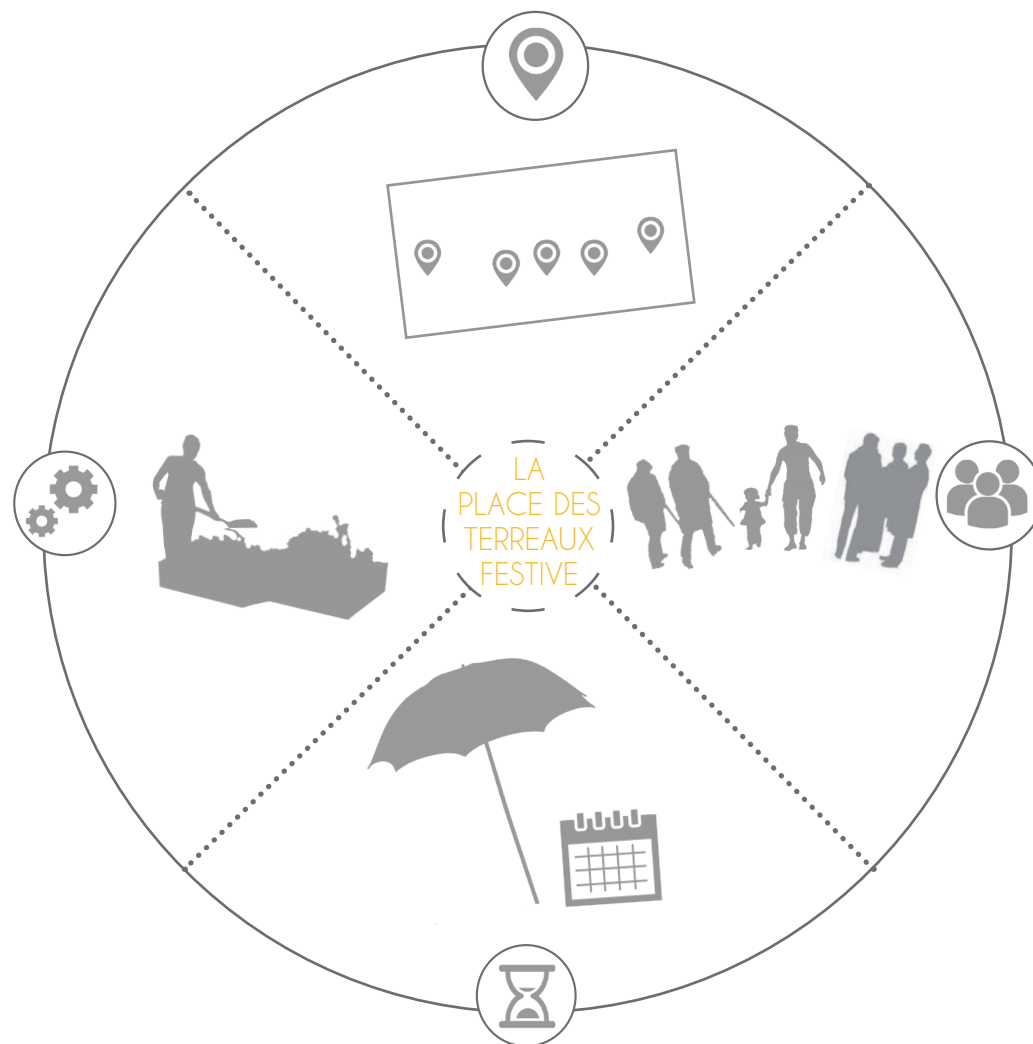


A vocation temporaire, les aménagements éphémères durent l'été, pendant environ 1 mois.



Les installations prennent toute l'emprise de la place, conservant l'espace pour les terrasses, mais fermant l'accès routier.

L'approche de l'agriculture urbaine peut permettre d'attirer de nouveaux usagers, non habitués à utiliser la place des Terreaux. Cette fabrique temporaire de l'espace public permet, au-delà de créer un temps fort de rencontre et d'échange, une appréciation de la place (lorsque ces festivités sont finies) à travers un savoir acquis, des souvenirs, des conversations...



PISTE 2: UN ESPACE SCÉNIQUE POUR DE NOUVEAUX USAGES

> Référence : Place de la République (Paris)

Empunte de son histoire, le réaménagement de la place de la République, à Paris, s'appuie de son vaste espace pour laisser libre court à de multiples usages, mais aussi afin d'accueillir divers évènements de manière ponctuelle. Considérer comme un nouveau centre d'échange et de rencontres, le maître d'oeuvre de ce projet (TVK) se lance dans un travail d'observation sur les différents usages et appropriation, les rythmes de la place... qui sera publié sur une plateforme web.

TVK ARCHITECTES URBANISTES
Place de la République, Paris, 2013



Place de la République



Les usages de la place



> Un espace scénique pour de nouveaux usages

Ce second principe joue sur la temporalité du jour, de la semaine, des saisons. La place offre alors un espace libre, mais répondant à de multiples usages pour divers types d'usagers. Jeu d'eau - espace de détente - terrasse VS animation - évènements - manifestations. Les terraux deviennent un espace pour le public qui l'adapte et se l'approprie au rythme d'un jour, d'une semaine ou d'une saison.



Pour tous, lyonnais, touristes, étudiants, enfants, la place offre une possibilité de se détendre, de s'exprimer, de jouer, de passer...



Un vaste espace libre permettant une liberté d'appropriation des usagers, à partir d'un aménagement de l'espace minime répondant à un large choix d'usages.



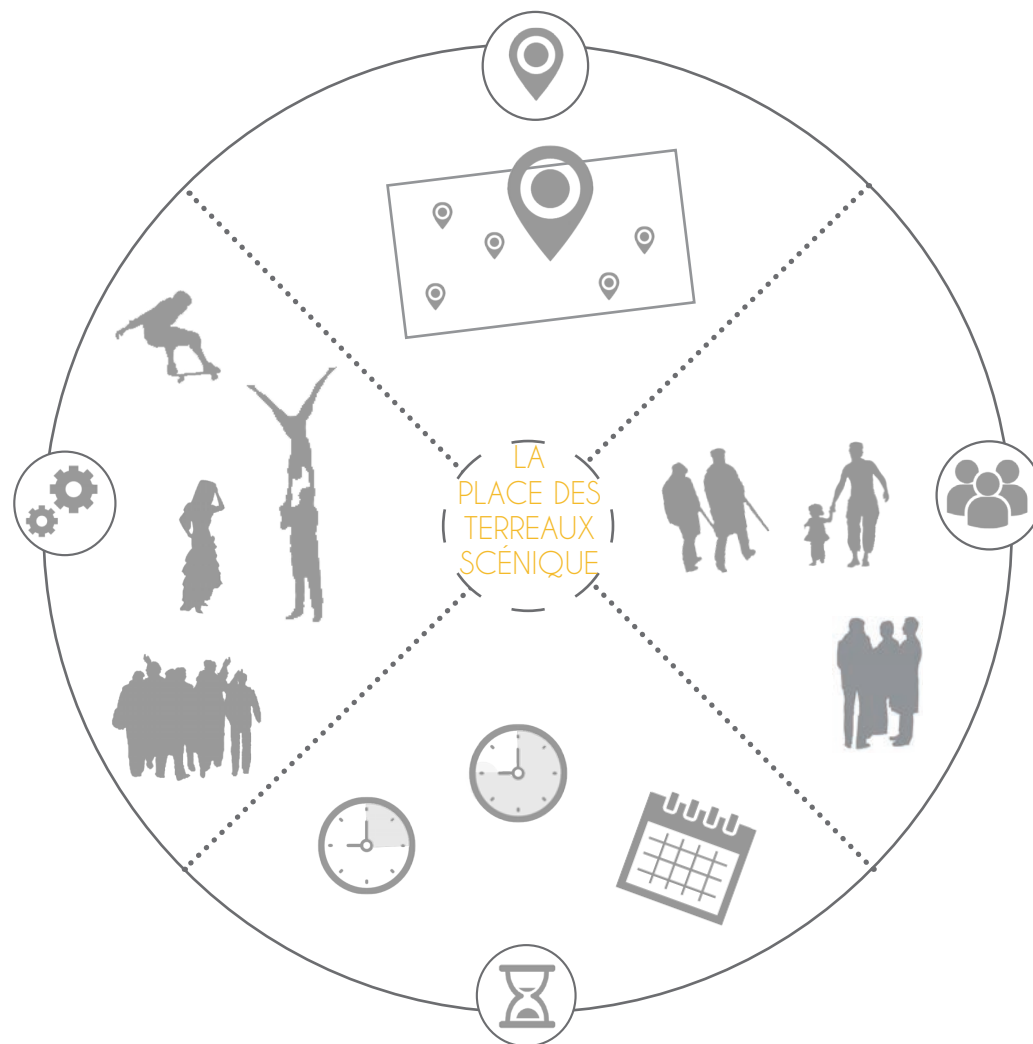
A travers différentes temporalités, la place se voit utilisée suivant le rythme de la journée, de la semaine ou encore des saisons.



Concernant toute l'emprise de la place, les différents usages viennent, selon le rythme, occuper le centre, les abords, une partie ou toute la surface de la place.

Ce traitement de la place à partir de la définition de différents usages, invite à se questionner sur les fonctionnalités que peuvent offrir les espaces publics dans leur conception :

Une place pluri fonctionnelle créant directement divers usages ou une place mono fonctionnelle incitant la création des usages ?



PISTE 3: INVESTIR LA PLACE PAR SES USAGES

> Références le « placemaking » et le mobilier adaptable

Créer sa place suivant un aménagement temporaire de celle-ci et devenant pendant un temps concepteur de son espace : le placemaking. Après concertation, vient le temps de la réalisation en faisant participer les acteurs locaux

VS

Créer sa place en utilisant l'espace à partir d'un mobilier existant, mais adaptable et modulable pour tous. Sous forme de bancs roulants, pour Martha Schwartz ou sous forme apparition (*pop up*) à l'aide d'une manivelle, pour Carmela Bogman et Rogier Martens.



Martha Schwartz
Exchange Square, Manchester, 2000



Collectif ETC,
La place de la Halle du Puget, Marseille, 2015



Carmela Bogman et Rogier Martens
Utrecht, Pays-Bas, 2010

> Investir la place par ses usages

L'idée de ce 3^e principe est de placer l'utilisateur en tant que « concepteur » de la place, c'est-à-dire de l'aménager comme il le désire.

Le principe de placemaking sur la place des Terreaux permet, après une phase de concertation, de réaliser sa propre place. Visant à créer un espace de rassemblement et de rencontre où toute une communauté fait d'habitants et d'associations co-gère la place.



Initié par une association locale, le projet implique les habitants du quartier et les usagers.



A partir d'ateliers mis en place avec les acteurs locaux, l'espace public devient une création collective pour un usage collectif.



Le projet se base sur un temps long où au fil d'ateliers ponctuels, par exemple 5 journées d'ateliers sous 2 mois, le projet se concrétise et se réalise durant des ateliers et se finalise à l'issue des réflexions jusqu'à sa pérennisation ou non.



Le projet concerne des installations ponctuelles sur la partie libre de la place.

Cette piste implique la participation des acteurs locaux dans leur espace public, le concepteur (architecte, urbaniste...) devient médiateur lors des débats. De plus, elle peut inciter de nouveaux usagers, qui n'occupent actuellement pas la place.

En groupe, ou seul, âgé ou adolescent, femme ou homme, le mobilier sera traité différemment créant ainsi un usage exclusif. La place des Terreaux devient facilement appropriable suivant les usages où le mobilier est fonctionnel et structure l'espace.



Pour tous, cet aménagement vise à répondre aux besoins de tous les usagers



Ce concept renvoie à un traitement du mobilier spécifique. Il façonne l'espace et est modulable et adaptable suivant l'usage que le public souhaite en faire.



L'aménagement général est pérenne mais les dispositifs changent au cours d'une heure, d'une soirée, d'une journée.



Le projet d'aménagement concerne toute la place.

Ce principe basé sur un mobilier renvoie une monofonctionnalité de la place où des questionnements sont à se poser sur la durabilité du mobilier et de ses usages prédéfinis. Suivant la stratégie adoptée dans la conception d'un tel projet, les usages de la place en deviendront différents.

CONCLUSION

Initié à partir de différentes démarches, les différentes pistes de projet proposées impliquent d'orienter principalement la conception de l'espace public sur la création de **nouveaux usages**.

Le questionnement d'un espace public inclusif fait alors, intervenir l'égalité sociale qui doit répondre à des problèmes sociaux existants : le manque de visibilité de certains groupes sociaux, culturels, générationnels, ou genres.

La conception de l'espace public doit donc favoriser non pas l'exclusion mais l'intégration d'intérêts et de questions que la société qualifie de privés.



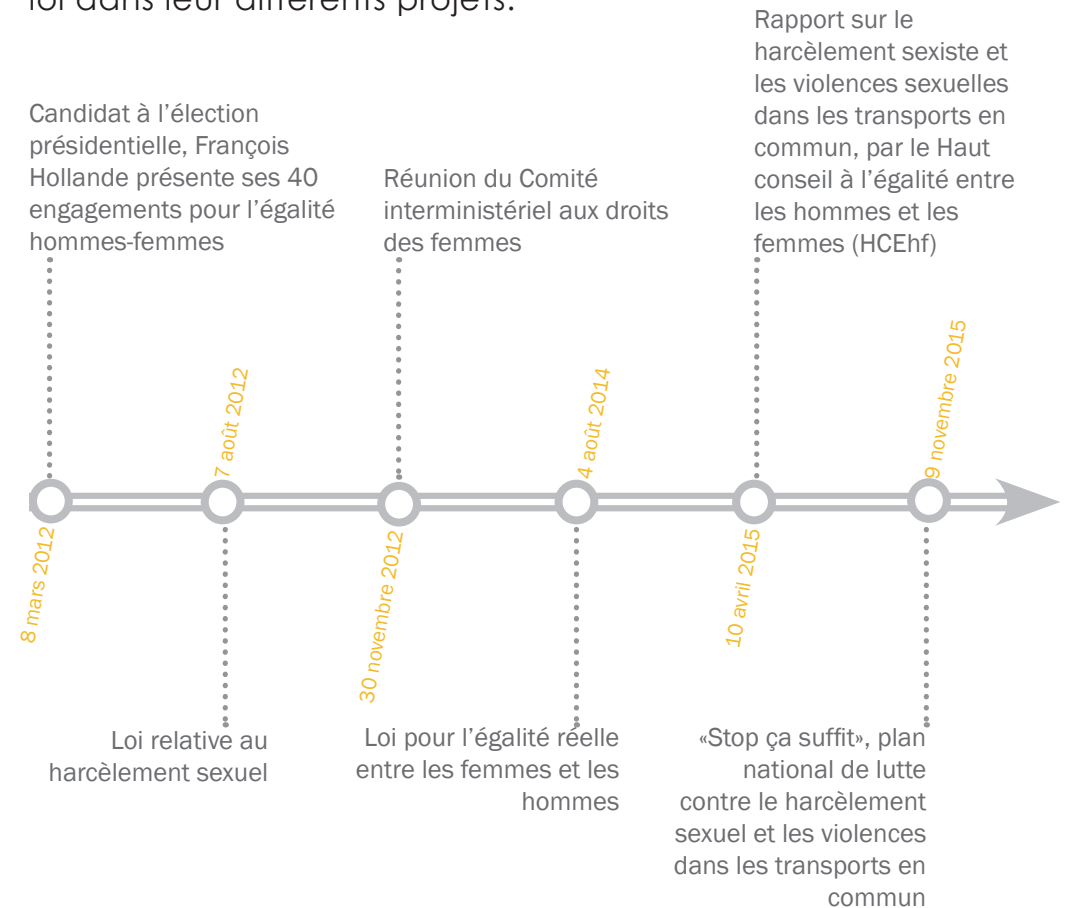
> Synthèse des lectures

L'intégration du genre dans l'espace public implique de prendre en compte de nombreux sujets, ce qui m'a permis, au départ, de m'orienter sur différentes lectures.

Ce thème qui traite des problèmes sociaux existants dans notre société, est un sujet plutôt complexe à traiter. Il remet en cause la conception de l'espace, mais surtout les rapports sociaux entre les individus, et permet des interrogations continuelles.

Depuis l'émancipation des femmes, l'égalité des sexes n'est pas encore acquise.

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014, démontre une volonté politique qui n'en est qu'à ses prémices. Les concepteurs de l'espace devront intégrer cette loi dans leur différents projets.

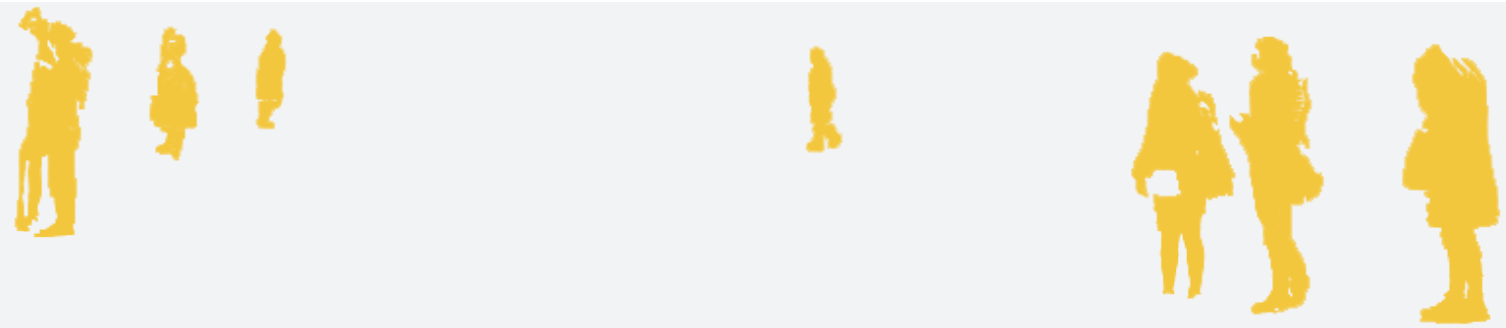


Les mesures en faveur de l'égalité Hommes-Femmes relatif à l'espace public

Le choix de la **place des Terreaux** est un exemple parmi tant d'autres pour agir sur le *gender mainstreaming*. Aux vues de ces constats et des inégalités existantes, l'intégration du genre devra être pris en compte dans le projet de réhabilitation de la place des Terreaux.



BIBLIOGRAPHIE



PRÉAMBULE

> Ouvrages

- C. BÉTIN, E. MARTINAIS, M.-C. RENARD, « Sécurité, vidéosurveillance et construction de la déviance : l'exemple du centre-ville de Lyon. », *Déviance et Société* 1/2003 (Vol. 27)7
- BUSCATTO Marie, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, coll. « Cours Sociologie », 2014
- FRASER Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, 2005
- MITCHELL Don, « Espace public, droit et justice sociale », in C. Gintrac et M. Giroud, *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014
- SOJA Edward W., « La ville et la justice spatiale », in C. Gintrac et M. Giroud, *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2014
- VEAUVY Christiane, *Les Femmes dans l'espace public. Itinéraires français et italiens*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Le Fil d'Ariane (université Paris-VIII), Paris, 2004
- WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, 10/18, 2001

> Emission radio

La ville est-elle faite par et pour les mecs ? Diffusé le lundi 9 novembre 2015, FranceInter

QUARTIER DES TERREAUX

> Ouvrage

PORNON Christophe, *Colonisation d'une place vide : Les Terreaux*, Lyon : Aléas ENTPE, 1996

> Mémoire

DEFILLON Julien, *Authenticité et patrimoine bâti : les mutations architecturales et urbaines : le cas de Lyon au XXe siècle, secteur Tolozan*, Louis Pradel, Terreaux, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 2011

MÉTHODE

> Article

TUMMERS Lidewij, « Gender mainstreaming : l'urbanisme peut-il contribuer à l'égalité ? », *Politique - revue de débats*, Hors série n°20, octobre 2012

> Ouvrages

- S. ZECK, E KAIL, « Stratégie de l'espace public à Vienne », in Jean-jacques TERRIN, *Le piéton dans la ville*, Parenthèse, 2011
- THIBAUD Jean-Paul, « La méthode des parcours commentés », in Michèle Grosjean, Jean-Pierre Thibaud (éds.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 2001, pp. 79-99
- A'urba, *L'usage de la ville par le genre*, juin 2011

PROJET

> Ouvrages

A'urba, Les espaces publics à vivre - Etude prospective, 2014

F. RIPOLL, V. VESCHAMBRE. L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale In : Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006 (généré le 01 juin 2016)

TERRIN Jean-Jacques, Le piéton dans la ville : l'espace public partagée, Ed. Parenthèses, 2011

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire de fin d'études, et notamment ma directrice de projet de fin d'études pour ses conseils et orientations qui m'ont aidés dans cette réflexion.

